

INFORMATIONS ET BONNES PRATIQUES POUR L'EXTÉRIEUR

LES ESPLANADES ET LES JARDINS

Au cœur de Belle-Terre, profitez d'un cadre idyllique et paisible pour vous ressourcer ! Esplanades, jardins, aires de jeux... Véritables lieux de rencontres et d'échanges, ces espaces collectifs font la part belle à la végétation, favorisant une vie de quartier inédite où la convivialité et l'intimité font bon ménage. Balade en famille, déjeuner sur l'herbe, activités pour les enfants... Prenez le temps de vivre l'instant présent, et offrez-vous une véritable respiration.

UN ENVIRONNEMENT PAISIBLE

Pour préserver les installations et les aménagements, et contribuer au bien-être de tous, l'ensemble des habitants est invité à respecter quelques règles de vie et de bienséance.

Dans les parties communes, les jardins ou sur l'esplanade, les activités ne doivent pas perturber la tranquillité du quartier ou causer des dommages. Il est notamment interdit :

- D'organiser des barbecues,
- D'écouter de la musique trop forte,
- De faire du bruit,
- D'installer du mobilier fixe ou temporaire (chaise, table, barbecue...),
- D'entreposer des objets (ordures, meubles...),
- De stationner des véhicules en dehors des emplacements prévus (voitures, vélos, poussettes, trottinettes...).

DES ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Afin d'encourager les rencontres et de renforcer le lien entre les habitants, de nombreuses manifestations sont organisées, en coordination avec Belle-Terre Gérance. L'occasion de vivre des moments inoubliables en famille ou entre amis ! N'hésitez pas à faire part de vos idées.

NOS AMIS LES BÊTES

Les animaux de compagnie sont les bienvenus tant qu'ils ne gênent pas le voisinage et qu'ils ne dégradent pas la résidence. Pour leur bien-être, ils peuvent profiter des déambulations piétonnes et des jardins pour gambader et jouer, à condition d'être tenus en laisse. (Les propriétaires des animaux doivent ramasser les déjections afin de conserver un environnement propre). Quant aux animaux sauvages, comme les pigeons, il est interdit de les nourrir sous peine d'attirer d'autres espèces nuisibles.

DES ESPACES DE VIE PROPRES

En évitant de jeter ou d'abandonner vos déchets et autres détritiques (mégots, papiers gras, plastiques, produits de lavage, etc.) aux abords des immeubles, dans les jardins et sur les esplanades, vous participez à votre échelle à la protection de l'environnement ! Des gestes simples à adopter pour préserver notre belle planète et conserver des espaces collectifs agréables à vivre.

DES AIRES DE JEUX

En accès libre et gratuit, les aires de jeux font le bonheur des enfants. Toboggans, jeux à ressort ou à bascule, ensembles en bois à grimper... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Une occasion de nouer des amitiés, pour les tout-petits comme pour les parents, et de favoriser les comportements solidaires.

Afin d'assurer leur sécurité, les enfants sont sous la responsabilité d'un adulte accompagnant. Celui-ci doit veiller à ce que l'utilisation des jeux soit conforme à leur usage.

A noter que les animaux domestiques sont interdits pour des raisons d'hygiène !